

## Mesdames, Messieurs, chers habitants,

Depuis plusieurs mois, nous constatons dans notre commune une dégradation inacceptable du respect dû aux agents municipaux.

Des propos déplacés, des comportements irrespectueux, des mises en cause injustifiées et, plus grave encore, des insultes sont régulièrement adressés à celles et ceux qui exercent leurs missions au service de tous.

Je tiens à vous le dire avec la plus grande clarté : ces agissements ne sont pas acceptables.

Qu'il s'agisse du policier municipal, des agents des services techniques, du personnel administratif ou encore des agents intervenant au sein des écoles, chacun accomplit son travail avec engagement et professionnalisme.

Au-delà de ces qualités, ce sont des femmes et des hommes qui mettent du cœur à l'ouvrage, s'engagent pleinement et accomplissent leurs missions avec le plus grand dévouement.

Chaque jour, ils contribuent concrètement à votre sécurité, à l'amélioration de votre cadre de vie, à votre bien-être et à celui de vos enfants, ainsi qu'au bon fonctionnement de notre commune.

À ce titre, ils doivent être respectés en toutes circonstances.

Je souhaite également vous rappeler que la responsabilité des décisions prises au sein de la commune appartient pleinement aux élus.

Ce sont eux qui définissent les orientations, arrêtent les choix et fixent les règles qui s'appliquent à tous.

Les agents municipaux, quant à eux, mettent en œuvre ces décisions avec rigueur et professionnalisme, dans le cadre des missions qui leur sont confiées.

Dans ce contexte, tout désaccord, toute contestation ou toute incompréhension a vocation à être portée à la connaissance du Maire et de l'équipe municipale, et non exprimé à l'encontre des agents présents sur le terrain ou au sein des services.

Je tiens donc à préciser, avec fermeté, que tout comportement injurieux, menaçant, diffamatoire ou constitutif d'une pression à l'encontre d'un agent municipal donnera lieu à des suites appropriées de la part de la commune.

Aucune atteinte au respect envers les agents ne peut être considérée comme anodine.

Le respect des personnes, et en particulier de celles et ceux qui s'engagent au service de la collectivité, constitue un principe fondamental.

Il est indispensable à la qualité de la vie en commun.

Je veux enfin vous redire que la municipalité reste pleinement ouverte au dialogue.

Je suis, avec l'ensemble de l'équipe municipale, à votre écoute pour entendre vos remarques, vos attentes et vos désaccords.

Ce dialogue est essentiel, dès lors qu'il s'inscrit dans un cadre respectueux et constructif.

C'est dans cet esprit de responsabilité et de respect mutuel que nous pourrons continuer à faire vivre une commune sereine, solidaire et attachée aux valeurs qui nous rassemblent.

Frédéric VILHES  
Maire de Brantôme en Périgord

